



Demande de pension alimentaire

Par **isabelle51000**, le **02/04/2015** à **14:13**

Bonjour, je suis divorcée depuis 14 ans, maman de 2 enfants de 17 et 12 ans en garde alternée sans pension alimentaire. j avais refais ma vie, en union libre cela a duré 7 ans et aujourd'hui je me retrouve mère isolée avec juste ma paye d'agent en tant partiel. J'ai fait les démarches au près de la CAF pour avoir le droit à l'allocation logement et RSA, cela a été accepté pour une durée de 4 mois, car je suis dans l'obligation de demander une pension alimentaire à mon ex mari pour nos 2 filles. Sachant qu'il n'y a plus aucun dialogue entre nous 2 depuis 3 ans, je ne sais pas comment procéder sans déclencher une guerre entre nous, pour le bien être de mes filles. Merci de vos conseils. Cordialement.

Par **cocotte1003**, le **02/04/2015** à **15:24**

Bonjour, pour obtenir une pension alimentaire, faut il que le père ait des revenus et saisir le jaf. Vous pouvez demander l'aide juridictionnelle pour vous aider à payer l'avocat si vous en souhaitez un. Vous faites un dossier avec vos revenus et charges, cordialement

Par **etudiantendroit**, le **06/04/2015** à **00:43**

Bonsoir si vous demandez une aide pour la pension alimentaire il faut bien prendre en compte que tôt ou tard il risque d'y avoir un retour surtout si vous saisissez le jaf